



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS  
Parc Naturel Régional du Queyras  
République Française

**AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA**  
**Le 24 Février 2025 A 20 H à la salle des Fêtes d'Abriès**

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de séance du 13 janvier 2025.
3. Vote des CFU de l'année 2024 (Compte Financier Unique) et affectation des résultats de fonctionnement pour le budget général et les budgets annexes de la Commune.
4. Délibération autorisant le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour l'Aire de jeux d'Abriès.
5. Vote des subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2025.
6. Retrait de la délibération modifiant la composition de la CAO.
7. Délibération relative à l'autorisation de construire une cabane pastorale sur l'alpage du Bric Froid.
8. Modification des statuts du Syme05.
9. Délibération autorisant l'ouverture de crédits en section d'investissement avant le vote du budget 2025 (logiciel métiers / Mairie /JVS).
10. Autorisation au Maire à signer une convention rectificative avec la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras relative aux travaux de réfection des réseaux humides au quartier de l'Adroit / Pelvas (tranche 3).
11. Délibération relative à la participation de la commune à la consultation organisée par le Centre de Gestion des Hautes-Alpes pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel.
12. Questions diverses :
  - 12.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

A Abriès-Ristolas, le 17/02/2025, pour affichage,  
Le Maire,  
Nicolas CRUNCHANT